

Mairie. Une dotation de 100.000 € de la Région

Visite discrète lundi, de Thierry Burlot, vice-président du conseil régional, et de Richard Ferrand, député et conseiller régional, pour discuter de l'avancement des travaux sur la nouvelle mairie.

Le contrat Eco-Faure

C'est dans le cadre du contrat Eco-Faure, qui promeut les initiatives des communes pour une meilleure gestion économique de leurs ressources et de leurs investissements, que la dotation vient d'être attribuée à la commune. Un gros dossier avait été transmis pour étude et il a reçu l'aval des décideurs régionaux.

70 M€ sont mis en jeu chaque année sur l'ensemble du territoire breton. Il restait pour ce semestre près de la moitié des dotations à distribuer. 92 dossiers étaient en lice, 33 ont été retenus, dont celui de Plomodiern. « Il s'agit de récompenser, dit Thierry Burlot, les communes vertueuses en matière d'environnement, mais aussi d'économie, avec une préservation de l'air, l'eau ». Il souhaite que la Bretagne devienne une marque d'excellence sur les bases de ce fonds



Richard Ferrand, Claude Bellin, Joël Blaize et Thierry Burlot ont visité le chantier de la mairie.

d'aménagement et d'investissements.

Un ouvrage au label BBC

La mairie est un exemple d'ouvrage répondant aux normes Eco-Faure, avec un label BBC répondant à toutes les exigences actuelles en matière d'économie d'énergie, pouvant aller pour les projets les plus évolués jusqu'à une autonomie quasi totale. La Région tend à vouloir repen-

ser les aménagements des communes en gardant leur spécificité propre et en favorisant l'installation de proximité (commerces, services), les déplacements (car, navettes) et la valorisation des acquis (anciens, écoles). L' élu veut aussi imaginer un nouveau pacte électrique breton pour une réduction des dépenses d'énergie. La nouvelle mairie sera opérationnelle en juillet. Pour l'anecdote, des mariages y sont

déjà programmés.

Le fonds de concours de la communauté de communes vient d'allouer 50.000 € à la commune, tandis que le conseil général lui a attribué en subvention d'État de 160.000 €.

LECTURE POUR LES PETITS.

Rendez-vous aujourd'hui, pour les tout-petits, à la bibliothèque, de 10 h 15 à 10 h 45.